

+

D'INFOS
SUR LE NET!

www.ecully.fr



La métamorphose, **DU SITE SPORTIF ET DE LOISIRS** P.6



PATRIMOINE CHÂTEAU CHANTEPIE

Une demeure qui a traversé trois siècles de l'Histoire d'Écully avant de disparaître en 1962 pour laisser la place à une résidence.



ÉCOLE DES CERISIERS UN SELF FLAMBERT NEUF

Les écoliers disposent d'un restaurant scolaire entièrement remis à neuf et réaménagé, avec un self pour les élémentaires.



La Ville à votre service

Numéros utiles

URGENCES

- Samu : **15**
- Pompiers : **18**
- Médecin de garde :
04 72 33 00 33
- SOS Médecins :
04 78 83 51 51
- Commissariat de police de secteur :
04 78 33 53 54 ou **17** en cas d'urgence
- Centre antipoison :
04 72 11 69 11
- Enfance maltraitée :
119 (appel gratuit)
- Violences conjugales : **39 19**
- Maltraitance des Personnes Âgées : **39 77** ou RhônALMA :
04 72 61 87 12
- ENEDIS : **09 72 67 50 69**
- GRDF
 - Urgence sécurité gaz 24h/24 - 7j/7 :
0 800 47 33 33
 - Raccordement :
0 810 224 000

PHARMACIES DE GARDE

Pour trouver les pharmacies de garde en dehors des jours et des heures ouvrés, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Consulter l'affichage du service de garde sur la vitrine des pharmacies.
- Demander à son médecin.
- Appeler le **3237**.
Une fois tapé votre code postal, ce service audiotel recherche automatiquement les pharmacies les plus proches (service payant 34 centimes la minute à partir d'un poste fixe). Ce dispositif permet de disposer n'importe où d'une **information à jour en temps réel**.

 **POUR EN SAVOIR +**
www.ecully.fr

MAIRIE

Place de la Libération
CS 80212 - 69134
Écully Cedex
Tél. 04 72 18 10 00
Fax : 04 72 18 10 18
mairie@ville-ecully.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h,
le samedi de 8h30 à 12h

ÉTAT CIVIL

Mêmes horaires que la mairie sauf le lundi, ouverture en continu de 10h à 17h

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

Téléphonez au
04 72 18 10 06

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 27 mars à 18h30

PERMANENCES

- Notaires :

1^{er} mardi du mois de
16h à 17h (sans RDV)

- Conciliateur de justice :

Le mercredi matin, sur rendez-vous à prendre à l'accueil de la mairie

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 72 18 10 10

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Tél. 04 72 18 10 02

BIBLIOTHÈQUE DES SOURCES

Tél. 04 78 66 04 58

SERVICE CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Centre culturel
21 avenue Édouard Aynard
Tél. 04 78 33 64 33
centre.culturel@ville-ecully.fr

MAISON DES SPORTS

5 rue Jean Rigaud
Tél. 04 78 33 00 76

PISCINE MUNICIPALE

Tél. 04 78 35 10 22

ESPACE ÉCULLY

7 rue Jean Rigaud
Tél. 04 78 33 92 92

MARCHÉS ÉCULLY CENTRE

- Jeudi et samedi matin place du Marché
- Mardi de 14h30 à 18h30 place de la Libération

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Maison de la Solidarité
23 avenue de Veyssièrre, allée C, 1^{er} étage
Tél. 04 78 64 17 00

MAISON DU QUARTIER

Tél. 04 78 35 44 01

BUREAU DE POSTE

Tél. 36 31
Ouvert du lundi au vendredi :
9h à 12h30 et 14h à 18h,
le samedi : 9h à 12h30

DÉCHÈTERIE

- Impasse des Anciennes Vignes à Champagne-au-Mont-d'Or
Tél. 04 78 47 56 51
- 82 avenue Sidoine Apollinaire à Lyon 9^e
Tél. 04 78 47 10 57

INFO TRAFIC

Tél. 0800 15 30 50
www.onlymoov.com

État civil

NAISSANCES

Janvier • Jannah BOUGABA, le 1^{er} ; Stella ZUARINO, le 7 ; Félix BOUSSAND, le 7 ; Marceau LEDOUX, le 10 ; Khalis BOUBAYA, le 11, Marjane CAPRON, le 12 ; Eva BELHOCINE, le 17 ; Gaston MESSIEN, le 20 ; Youssouf CHADHUILI, le 21 ; Maëlie DECOMBAS FRIOUX, le 22 ; Clémentine CARETTE, le 24 ; Léon DEBARBIEUX, le 27.

Février • Shadene BEN-ROMDHANE, le 2 ; Adam HAZOT, le 10 ; Jean SALAMEH, le 19 ; Nassim LALOUCHI, le 22.

DÉCÈS

Décembre • Marie DEVIF, veuve SANLAVILLE, le 29 ; Thierry BETTAHAR, le 29 ; Olivier BAYLE, le 30 ; Louis de BOVIS, le 31.

Janvier • Zara LAHCEN, veuve BENDOUMA, le 1^{er} ; Pierre-Yves BOURNET, le 5 ; Lucienne

VUILLARD, veuve EHANNO, le 7 ; Marthe MOUTAULT, veuve BOURSEAU, le 8 ; Nicole BUFFIÈRE, épouse VERZIER, le 13 ; Andrée MAUGE, veuve DE FEUDIS, le 13 ; Rose GUICHARD, veuve LAROCHE, le 15 ; Marie DUGAY, veuve MUZELLE, le 18 ; Yves ROUSSEL, le 19 ; Karine POULARD, épouse RABOUTOT, le 20 ; Michèle ROPPÉ, veuve GONNAUD, le 26.

Février • Erwin DE WITTE, le 6 ; Samuel SIGALAT, le 8 ; Georges DOLE, le 10 ; Louise CURCIO épouse MERLE, le 11 ; Simone TERRASSE, le 12 ; Monique CHAVASSE, veuve DECHELOTTE, le 12 ; Christiane BLACHON, le 13 ; Claudia LACOUR, veuve LAMBERT, le 15 ; Gérard MARIOT, le 15 ; Pierre RAVET, le 15 ; Pierre CHURLET, le 16 ; René DEJEMMET, le 16 ; Yvette LANTHIER, veuve BARBIER, le 17 ; Michel PARENT, le 18 ; Alain RAYNAL, le 22 ; Robert SONNERY, le 25.



“Écully, Ville active et sportive”

YVES-MARIE UHLRICH,
MAIRE D'ÉCULLY
CONSEILLER RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Parce que la pratique régulière d'une activité physique et sportive est indispensable à l'équilibre de chacun, la Ville d'Écully a toujours porté une attention particulière au développement du sport sur son territoire. En ce sens, nous avons décidé de créer un Site Sportif et de Loisirs de qualité, lieu unique permettant à chacune et chacun de pratiquer sa passion dans les meilleures conditions.

Le Site Sportif et de Loisirs c'est : un nouveau gymnase, un centre de loisirs, des terrains de rugby et de football, une Maison des Sports regroupant les arts martiaux, l'escrime, la gymnastique volontaire... Au total, ce sont plus de 11 hectares dédiés à la pratique sportive et au bien-être de chacun.

Notre ambition en faveur du sport vient d'ailleurs d'être saluée par l'obtention du label « *Ville Active et Sportive - 3 lauriers* ». Écully fait aujourd'hui partie du club restreint des 36 communes en France à recevoir cette distinction. Une fierté mais aussi une belle reconnaissance du travail effectué par l'ensemble des clubs et bénévoles qui font vivre au quotidien le sport et ses valeurs auxquelles nous sommes tous très attachés.

SOMMAIRE



4 RÉTROSPECTIVE
Les temps forts de la vie éculloise de janvier à mars.

6 MÉTAMORPHOSE DU SITE SPORTIF ET DE LOISIRS
La transformation de l'ensemble du Site Sportif et de Loisirs est en cours. Après le gymnase-Centre de loisirs, les travaux sur les espaces extérieurs ont commencé et vont bientôt concerner le reste des équipements.

8 DES ACTIONS POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
Des conseils pour apprendre à éco-jardiner, des actions avec la LPO, une grainothèque... autant d'initiatives qui aideront à préserver la biodiversité.



10 UN SELF FLAMBANT NEUF POUR LES CERISIERS
Depuis la mi-janvier le groupe scolaire des Cerisiers dispose d'un restaurant flambant neuf. Les élèves d'élémentaire plébiscitent le self !

12 LA PÉPINIÈRE DE VALPRÉ
Un lieu innovant au service des créateurs d'entreprise de plus de 40 ans.



14 LE CHÂTEAU DE CHANTEPIE AU FIL DES SIÈCLES
Bâti au XVIII^e siècle, le château a traversé plus de trois siècles avant d'être démoli en 1962. Gros plan sur cet élément disparu du patrimoine écullois et certains de ses propriétaires aux destins hors du commun...

16 TRIBUNES DES ÉLUS

17 SORTIR À ÉCULLY
L'actualité culturelle, associative et sportive de la commune.

ÉCULLYMAGAZINE

JOURNAL D'INFORMATIONS GRATUIT, édité par la municipalité d'Écully - CS80212 - 69134 ÉCULLY CEDEX - Tél. : 04 72 18 10 00.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Yves-Marie UHLRICH. **RÉDACTION** Service communication.

CRÉDIT PHOTOS VILLE D'ÉCULLY Ville d'Écully, Franck Chapolard, Établissement français du sang, Zarastro, Société d'Histoire d'Écully, ASE Football, ARCOL, Écully tennis de table, Écully volley. **MISE EN PAGE** Apicom - Tél. : 09 87 79 38 48.

MAQUETTE ORIGINALE Territoires Publics Consultants. **IMPRESSION** Imprimerie Faurite. **TIRAGE** 9000 exemplaires.

Imprimé sur papier certifié PEFC (papier issu de forêts gérées durablement).

D'AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMMUNE www.ecully.fr



ÇA S'EST PASSÉ À ÉCULLY



NOUVEL ARBRE DE LA SOLIDARITÉ

■ Fidèle soutien de l'opération « Arbre de la Solidarité », la Ville a planté dans ce cadre un cerisier à fleurs pour embellir le square non loin de l'école Vallon de Grandvaux, avec l'aide des élèves d'une classe de CM1-CM2. « C'est un geste pour l'environnement, mais aussi un geste de solidarité envers les plus démunis » leur a expliqué le maire, Yves-Marie Uhlich, puisque 1000 € sont versés au Foyer Notre-Dame des Sans-abri qui fournit logement et repas à près d'un millier de personnes chaque jour sur l'agglomération lyonnaise.



FORTE MOBILISATION POUR LE DON DU SANG

■ La journée de collecte organisée par l'Établissement Français du Sang en partenariat avec la Ville a connu un beau succès. 158 donneurs ont été accueillis à l'Espace Écully dont près de 20 % de nouveaux donneurs. En plus des entreprises du secteur, les étudiants des écoles du Campus Lyon Ouest-Écully se sont fortement mobilisés. Qu'ils en soient remerciés, tout comme les bénévoles venus aider à l'accueil des donneurs.



NUIT DE LA LECTURE SOUS LE SIGNE DE DESNOS

■ La Médiathèque participait pour la 1^{re} fois à la Nuit de la Lecture et avait choisi de mettre à l'honneur Robert Desnos, à travers le dernier livre de la romancière éculloise Gaëlle Nohant (notre photo). Pour cette manifestation nationale, lectures, échanges, poésies, se sont succédé dans une ambiance conviviale de guinguette de Montparnasse.



MERCI AUX BÉNÉVOLES DE L'ACTION SOCIALE

■ Soirée conviviale au Centre Louise-Couheroux où la municipalité invitait les bénévoles de l'action sociale. L'occasion pour le Maire et son adjointe à la Solidarité de les remercier pour leur engagement indispensable dans la chaîne de la Solidarité et pour leur dévouement auprès des plus fragiles, dans les domaines de la réussite scolaire, de l'insertion professionnelle, du logement, de l'aide à domicile, de la lutte contre la précarité ou encore de l'isolement.



5 MARS

ÉCULLY PARTICIPE AU GRAND DÉBAT

■ C'est à l'initiative d'un Écullois, Éric Appelgren, qu'une réunion publique organisée dans le cadre du Grand Débat National s'est déroulée à Écully, le mardi 5 mars.

La municipalité, souhaitant faciliter cette démarche, a mis à disposition l'Espace Écully pour cet exercice de démocratie participative. Près de 80 personnes étaient présentes, dont le maire, Yves-Marie Uhlich et de nombreux élus, venus participer comme simples citoyens. Les échanges ont porté sur les 4 thématiques proposées par le Gouvernement : la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics. Après plus d'une heure de débat, les participants se sont répartis en ateliers autour de l'une de ces thématiques pour faire des propositions concrètes.

Vous pouvez retrouver la synthèse des débats écullois et des propositions sur le site officiel : www.granddebat.fr dans la rubrique « comptes-rendus des réunions locales ».



4 AU 14 FÉVRIER

EXPO SANTÉ A LA MATERNELLE DU PÉROLIER

■ L'école maternelle du Pérollier a organisé une exposition ludique sur la santé, à partir du travail mené avec les élèves. Pour que la sensibilisation touche aussi les enfants, ils ont été invités à la visiter en compagnie de leurs parents et découvrir les différents thèmes abordés : le sommeil, l'hygiène des mains et des dents, l'équilibre alimentaire, les écrans et les enfants, l'acceptation du Non...



JANVIER-MARS

TOUT SCHUSS !

■ Les jeunes Écullois de 6 à 16 ans ont pu profiter des joies de la neige à travers différentes formules proposées par le service jeunesse et sport : journées skis ou séjours pendant les vacances d'hiver. De bons moments sportifs et conviviaux !



17 JANVIER

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES AU SÉNAT

■ À l'invitation de Michèle Vullien, les conseillers municipaux jeunes élus en octobre 2017 ont été reçus au Sénat. Ils ont pu visiter le Palais du Luxembourg et en apprendre plus sur l'histoire du lieu et le fonctionnement de l'institution. Après avoir pu assister au travail des Sénateurs dans l'hémicycle au cours d'une séance, ils ont ensuite été rejoints par Madame la Sénatrice qui a répondu à leurs questions sur son travail de parlementaire. Un bon goûter a clôturé cette journée. Un beau souvenir pour ces collégiens. Un grand merci à Michèle Vullien pour cette initiative.

LA MÉTAMORPHOSE

du Site Sportif et de Loisirs

Le gymnase-centre de loisirs avance à grand pas, les aménagements extérieurs ont débuté, les autres équipements sportifs vont être rénovés, la Maison des Sports agrandie...



Visite de chantier du gymnase avec Erick Roizard élu référent et le directeur des services techniques.

Équipement phare du Site Sportif et de Loisirs, le gymnase et centre de loisirs présente déjà son aspect extérieur quasi définitif. « *Nous en sommes aux travaux intérieurs. Conformément au calendrier annoncé, le bâtiment sera livré aux utilisateurs en septembre prochain* » précise Erick Roizard, adjoint à la Qualité de vie et élu référent pour le projet. En complément du centre de loisirs, les locaux accueilleront un 3^e Relais Assistants Maternels. Il offrira, dans un cadre privilégié, des temps collectifs supplémentaires aux nombreux enfants gardés par les assistants maternels.

Mi-février, après la démolition du gymnase du COSEC, les travaux sur les espaces publics ont commencé. Le programme fait la part belle aux aménagements paysagers, une trame végétale structurant les différents espaces, avec près de 200 arbres plantés à terme sur l'ensemble du site. Tous ces travaux seront achevés en fin d'année.

PETIT TOUR D'HORIZON DES AMÉNAGEMENTS EN COURS :

• Des parcs de stationnement paysagers

- Le parking principal sera situé en lieu et place de l'ancien COSEC. Paysager, il comportera 148 places de stationnement dont 8 places PMR. Un espace central en herbe offrira une réserve de 42 places supplémentaires.
- Un 2^e parking de 31 places sera créé à proximité du nouveau gymnase et du groupe scolaire des Cerisiers.
- Sur le côté de la Maison des Sports, un espace enherbé servira de parking occasionnel les jours de grandes manifestations (52 places).

• Un jardin pour le centre de loisirs

Le centre de loisirs disposera d'un jardin de 2000 m². Il sera doté d'un potager, d'un verger et de jeux pour les enfants.

• Un cheminement vert pour les modes actifs

Piétons, cyclistes, coureurs pourront emprunter une voie verte permettant l'accès aux différents équipements en toute sécurité et dans un cadre agréable.

« Ce projet est ambitieux et structurant. Il offrira de nouvelles installations de qualité pour les familles et les sportifs. Avec un embellissement paysager de tout le secteur. »

Yves-Marie Uhlich,
Maire d'Écully



EXTENSION ET RÉNOVATION DE LA MAISON DES SPORTS



Une extension est prévue à l'arrière de la Maison des Sports.

À partir d'avril, c'est au tour de la Maison des Sports d'entamer sa transformation. **Une extension permettra la création d'un nouveau dojo** pour la pratique des nombreux arts martiaux, **ainsi que des pistes d'escrime supplémentaires** (adaptées à la compétition).

Cet agrandissement s'accompagnera d'une réorganisation des espaces, d'une extension et réfection de l'ensemble des vestiaires, de l'ajout d'une salle de convivialité pour les usagers, et d'une réfection des façades. Les travaux devraient s'achever début 2020.

LE SITE SPORTIF EN QUELQUES CHIFFRES

14 MILLIONS D'€	coût total : commune + Métropole + Région
200	nouveaux arbres
1100 M²	pour la salle omnisport du gymnase
270	places de stationnement créées

UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE POUR LE RUGBY

Un terrain synthétique de grande qualité sera réalisé l'été prochain à l'emplacement de l'actuel terrain de rugby d'entraînement. Il permettra aux nombreux joueurs de l'ARCOL de s'entraîner en tout confort et en tout temps.

ET ENCORE...

Des travaux de rénovation et de sécurisation concerneront également le gymnase des Cerisiers et les locaux du club de football, avec notamment la réfection des vestiaires et des sanitaires.

“ Cette métamorphose va permettre une augmentation de la surface sportive utile, pour le plus grand bénéfice de tous les Écullois, qu'ils pratiquent une activité de loisirs ou de la compétition. ”

Damien Jacquemont,
adjoint à la Famille et au Sport



3 LAURIERS POUR ÉCULLY

La Ville d'Écully a reçu en février dernier le label national **Ville Active et Sportive - 3 lauriers**, pour sa politique sportive dynamique, ses initiatives innovantes, ainsi que pour le nombre et la diversité de ses installations.

Il récompense également la vitalité des clubs et l'engagement des bénévoles qui font vivre le sport sur notre territoire ! Écully fait aujourd'hui partie du cercle restreint des 36 communes récompensées au niveau 3 lauriers, pour la période 2019-2021.



PESTICIDES INTERDITS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER

DES CONSEILS *pour éco-jardiner*

La vente de pesticides de synthèse et produits phytopharmaceutiques aux particuliers est interdite depuis le 1^{er} janvier 2019. Pas d'inquiétude, il suffit d'un peu de savoir-faire et de compréhension des interactions entre les éléments naturels pour obtenir un jardin d'agrément plein de couleurs ou un potager appétissant.

Voici quelques conseils pour éco-jardiner en toute sérénité...

- **Désherbez à la main**, avec un outil, un appareil thermique. C'est encore plus facile après la pluie car les racines s'arrachent mieux.
- **Ne laissez pas le sol à nu**, recouvrez la terre de copeaux de bois, de broyat de déchets verts ou de plantes couvre-sol. Cela permet de limiter l'apparition des herbes folles, l'érosion par les pluies et d'abriter les nombreux êtres vivants qui travaillent naturellement la terre.
- **Plantez différentes espèces** pour éviter la propagation de maladies ou de nuisibles, par exemple des capucines pour attirer les coccinelles qui se nourrissent de pucerons, ou des œillets d'Inde entre les plants de tomates (répulsif naturel contre les pucerons et contre certains vers qui s'attaquent aux racines).
- En cas de besoin, **pulvérisez avec des produits bio**. Sous forme de purins (extraits végétaux fermentés), décoctions, macérations, différentes plantes permettent de soigner les maux du jardin. Des préparations qui s'achètent mais peuvent aussi être faites « maison ».



Finis les dés herbants, il est temps d'éco-jardiner pour préserver la biodiversité, comme le font déjà les services municipaux.

- Laissez sur la pelouse **les brins de gazon riches en azote** après la tonte.
- **Arrosez peu mais au bon moment** : le matin ou le soir pour limiter l'évaporation. Pensez à biner avant d'arroser, cela économise l'eau en facilitant sa pénétration dans la terre.

LE CONSEIL DES JARDINIERS MUNICIPAUX

« Afin de favoriser le développement de la biodiversité, gardez de petites zones de prairie dans votre jardin (pas de tonte jusqu'en juillet) et installez ou construisez des nichoirs à oiseaux, écureuils, chauve-souris, des hôtels à insectes, des abris à hérissons... Autant d'éléments qui permettront de créer des corridors écologiques entre les habitations ».



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES ACTIONS EN FAVEUR DES OISEAUX

■ Dans le cadre de la convention signée par la Ville avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), 35 nouveaux nichoirs seront installés cette année sur 3 lieux principaux : l'étang de Malrochet, le parc du Vivier et l'étang des Calettes. Ces abris seront réalisés cet hiver par les services municipaux avec pour certains, la collaboration des écoliers. Toujours en collaboration avec la LPO, **une sensibilisation à la préservation de l'environnement sera proposée au grand public pendant la Journée Sport et Bien-être, le samedi 25 mai, au parc du Vivier** (voir p11).

UNE MOBILISATION À LA RÉSIDENCE DU PARC DES BRUYÈRES

Des initiatives de protection de la biodiversité qui peuvent être reprises par des particuliers. Ainsi, la copropriété du parc des Bruyères qui dispose de nombreux espaces boisés, a été l'une des premières résidences du département à signer une convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Après un diagnostic réalisé en 2018, la LPO a proposé au syndicat différentes actions en faveur de la biodiversité.

Une douzaine de nichoirs ont ainsi été montés puis installés en décembre et un « week-end découverte » est programmé au printemps. « Ce sera pour nous l'occasion de partager le diagnostic de la LPO avec les résidents, leur faire

découvrir les oiseaux et petits mammifères vivant dans le parc, et présenter des actions auxquelles ils pourraient participer : conception "d'hôtels" à insectes, installation de mangeoires sur les balcons... » précise Natasha Bastien, qui suit ce travail sur la préservation de l'environnement au sein de la résidence.



Atelier montage de nichoirs à la résidence du Parc des Bruyères.

UNE GRAINOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE

ÉCHANGER GRAINES ET SAVOIR-FAIRE

■ La médiathèque lançait sa grainothèque, le 13 février dernier en présence d'une trentaine d'amoureux du jardinage et de la nature. Le principe est d'échanger librement des graines de légumes, fruits, fleurs, afin de ramener la plus grande biodiversité possible dans nos jardins.

La médiathèque dispose d'un fond de graines, grâce à différents dons de particuliers, du Centre de formation et de Promotion horticole et de l'association Graines de troc. L'idée est ensuite que la grainothèque fonctionne sur le mode du troc et soit alimentée par les Écullois.

Dès le lancement, certains ont offert des graines à partager.

« J'en ai apporté de pois de senteurs perpétuels, de Butternut et aussi deux graines de Fleur de Lune, c'est une fleur rare, qui ne fleurit que la nuit » confie cette passionnée du jardin. Comme l'on peut discuter autour d'un livre, les discussions sont allées bon train autour des graines. Conseils pour les plantations, astuces pour éco-jardiner... les échanges de savoir-faire se sont multipliés.



« Dans une commune comme Écully très sensible à la préservation de son environnement, la création de ce nouveau service nous a paru naturelle » précise Virginie Guy Colomby, responsable de la médiathèque.

Le printemps est là, il est temps de préparer ses semis ! Passez donc à la médiathèque chercher des idées (revues et livres de jardinage à votre disposition) et des graines, pour redonner leur place aux semences oubliées et retrouver ensuite dans vos assiettes le goût de la biodiversité.

PATRIMOINE NATUREL UNE VINGTAINE D'ARBRES PLANTÉS



Séance de plantation aux abords de l'étang des Calettes.

■ Comme chaque année, la Ville procède à la plantation d'une vingtaine d'arbres au cours de l'hiver, afin de renouveler et enrichir le patrimoine arboré de la commune. Un certain nombre d'entre eux seront ajoutés au parc du Vivier, à proximité de l'étang des Calettes, au Centre culturel et dans les groupes scolaires.

Les espèces sont choisies en fonction de leur adaptation au climat, de l'harmonie de forme et de couleurs avec les arbres déjà présents. Parmi les variétés plantées cette année, on trouve des chênes, hêtres, frênes, tulipier de Virginie, noyer, cèdre bleu, magnolia et un certain nombre de fruitiers : cerisiers, abricotiers, pruniers...

BIENTÔT UNE STATION VÉLO'V EN CŒUR DE VILLE !

■ Les travaux de la station Vélo'v ont bien avancé, place de la Libération. D'ici quelques semaines, vous pourrez disposer de 12 vélos en libre-service, à l'entrée du parking, le long de l'église.

« Nous avons sollicité la Métropole dès janvier 2016 pour obtenir une ou plusieurs stations Vélo'v sur Écully » précise Aimery Fustier, adjoint à l'Urbanisme, « cette première réalisation est donc une satisfaction ». Installé depuis mai 2005 à Lyon et Villeurbanne, le réseau Vélo'v comptait 68 500 abonnés et 4 000 vélos en 2018 et a grandement participé au développement de la pratique du vélo sur le territoire métropolitain.

« Ces vélos deviendront hybrides et pourront fonctionner avec une assistance électrique courant 2020, ce qui facilitera la montée à Écully à vélo » précise Aimery Fustier.

Pour plus de renseignements : www.velov.grandlyon.com



DES SERVICES POUR TOUS

GROUPE SCOLAIRE DES CERISIERS

UN SELF *flambant neuf*

Depuis la mi-janvier, les écoliers des Cerisiers disposent d'un restaurant scolaire flambant neuf, avec un self pour les élèves d'élémentaire.



« **C'**est beaucoup mieux qu'avant » explique Zélia, 9 ans, « c'est plein de couleurs, on s'y sent bien, ça donne envie de manger et puis c'est moins bruyant ». Il faut dire que l'ancien réfectoire a été totalement repensé, avec un gros travail sur l'acoustique. Les murs sont de couleurs vives, de gros « nuages » au plafond absorbent le bruit et participent au côté chaleureux et gai. Un espace séparé a été conçu pour les enfants de maternelle, qui sont eux aussi plus au calme pour déjeuner. Un mobilier coloré a été installé ainsi qu'un éclairage par led, plus performant et plus économe en énergie. De l'entrée aux sanitaires, en passant par les espaces de travail pour la préparation des repas, tout a été repensé.

Mais le changement le plus apprécié par les enfants est sans aucun doute l'instauration du « self-service ».

« On se croirait un peu comme au collège » se réjouit Thibaud, « on se sert tout seul et on a le choix pour les entrées et les desserts ». Quinze jours après la mise en service, les enfants ont visiblement trouvé leurs marques. « Le système de self renforce l'autonomie des enfants et permet à chacun de manger à son rythme » souligne Maryse Duru, adjointe à l'Enseignement.

Un premier îlot leur permet de prendre leur plateau et leurs couverts, un deuxième accueille les entrées et les desserts,

un troisième leur permet de récupérer leur plat chaud. « Ce n'est pas très compliqué, ajoute Arthur, et puis on aide les plus petits, notamment pour débarrasser leur plateau et faire le tri. Comme ça, on limite le gaspillage ».

« La réalisation de ce self est un symbole de plus de notre politique volontariste en faveur des enfants et des familles » a précisé le maire, Yves-Marie Uhlrich à l'occasion de l'inauguration de l'équipement. « Il témoigne de notre souci de faire du temps de repas un moment de plaisir, mais de l'inscrire aussi dans l'éducation globale de l'enfant ».

Le restaurant des Cerisiers est le deuxième à être entièrement rénové et doté d'un self, après celui du groupe scolaire de Grandvaux. Le prochain est programmé à l'école de Charrière-Blanche. Le choix du maître d'œuvre va avoir lieu prochainement et les études devraient débuter avant l'été.

EN QUELQUES CHIFFRES

74 places pour les élémentaires

36 places pour les maternelles

400 M² entièrement rénovés

586 000 € coût total de l'opération



Le restaurant scolaire côté « maternelles ».



L'inauguration du self, le 2 février dernier, a permis à de nombreux parents de visiter les lieux.

2^E ÉDITION DE LA JOURNÉE SPORT ET BIEN-ÊTRE RENDEZ-VOUS AU PARC DU VIVIER

■ La Ville organise la 2^e édition de la Journée Sport et Bien-être, le samedi 25 mai.

« Nous reprenons le concept qui a bien plu l'an dernier : un moment de partage et de convivialité intergénérationnelle autour du sport qui permet également de mettre en avant le dynamisme et la diversité de nos clubs » précise René Batt, conseiller délégué aux associations sportives. La nouveauté cette année est la localisation de la manifestation au parc du Vivier, un cadre naturel plus central qui permettra aux familles qui le souhaitent d'y passer un moment avec les enfants et pourquoi pas d'y pique-niquer...

La journée débutera par le relais des écoliers, suivi par des démonstrations des différents clubs entre 9h45 et 10h45, et entre 11h30 et midi, après la remise des prix du relais. Tout l'après-midi, un « village sportif » regroupera les différents clubs et associations qui présenteront leurs activités, proposeront parfois des initiations. L'occasion pour toute la famille de discuter avec les encadrants et pourquoi pas de se choisir un sport pour la rentrée suivante ! Comme c'est aussi une journée festive, différentes animations seront proposées gratuitement grâce aux partenaires de la Ville Décathlon et Carrefour : mur d'escalade, parcours BMX avec matelas de saut et piscine (bassin de 10 m sur 4) avec baptêmes de plongée et



Après une 1^{re} édition sur le site sportif, la Journée Sport et Bien-être aura lieu cette année au parc du Vivier.

canoë. N'oubliez pas votre maillot de bain (vestiaires prévus sur place) ! Un passeport-découverte permettra aux enfants de tester les différents sports et de gagner des lots par tirage au sort. En fin d'après-midi, remise des trophées aux sportifs, encadrants et bénévoles méritants. À noter qu'une offre de petite restauration sera proposée au club house du tennis.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES, MODE D'EMPLOI



■ Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai

Il s'agit d'une élection à un tour pour laquelle peuvent participer les Français inscrits sur la liste électorale principale et les Européens inscrits sur la liste des électeurs européens (inscription possible au plus tard le 31 mars dans les deux cas). Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h sans interruption. Si vous ne pouvez pas être présent le jour du scrutin, vous pouvez établir une

procuration à un électeur de la commune. Il vous suffit de vous présenter au commissariat de secteur (2 chemin du Chancelier) muni d'un justificatif d'identité et de remplir un formulaire. Vous pouvez également télécharger ce formulaire sur le site de la Ville afin de le remplir avant de faire enregistrer votre demande. En raison du délai d'acheminement postal, il est préférable d'établir la procuration plusieurs jours avant la date du scrutin.

Plus d'information sur www.ecully.fr.

LA VILLE RECHERCHE DES ASSESSEURS

La Ville d'Écully lance une campagne de recrutement d'assesseurs pour les élections européennes. Les assesseurs sont en général deux par bureau de vote, contrôlent et font signer les listes d'émargement. Ils sont également présents lors du dépouillement.

Pour remplir cette fonction, il faut impérativement être électeur à Écully.

Si vous souhaitez devenir assesseur, il suffit de prendre contact avec le service concerné en mairie, **tél. : 04 72 18 10 13 ou affaires-generales@ville-ecully.fr**

Date limite pour s'inscrire : vendredi 26 avril

télex

PERMANENCES FISCALES EN MAIRIE

L'administration fiscale organise deux permanences en mairie dans le cadre de la campagne 2019 de déclaration des revenus. Au cours de ces deux matinées, **le jeudi 2 mai, de 9h à 12h**, vous pourrez obtenir des renseignements pour vous aider à remplir votre déclaration de revenus.

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER *les créateurs d'entreprises*

Créée en janvier 2016, la pépinière de Valpré a vocation à accueillir des créateurs d'entreprises de plus de 40 ans. Outre l'hébergement, elle développe aujourd'hui l'accompagnement de la dizaine de créateurs qui y sont accueillis.



Olivier de Lachapelle, président et Jean-Sébastien Cadix, directeur, veillent à l'accompagnement de la dizaine de créateurs hébergés à la pépinière de Valpré.

Trois ans après sa création, la pépinière de Valpré présente un bilan positif. « Depuis l'ouverture, 11 créateurs de domaines très variés ont quitté la structure pour voler de leurs propres ailes et deux seulement ont arrêté l'aventure de l'entrepreneuriat » précise Olivier de Lachapelle, président de la pépinière. Un taux de pérennité supérieur à la moyenne nationale (60 % en 3 ans).

Depuis septembre 2018 et l'arrivée d'un nouveau directeur, la structure a renforcé l'accompagnement des créateurs qu'elle héberge pendant deux à trois ans. « Nous proposons à la fois un accompagnement individuel en partant de leurs besoins, mais aussi des ateliers thématiques collectifs, sur des thèmes comme le financement, les réseaux sociaux, le recrutement ou encore des ateliers de co-développement pour profiter de la richesse des regards croisés et de l'échange d'expériences de nos créateurs » précise Jean-Sébastien Cadix, directeur de la pépinière.

DE LA PÉPINIÈRE... À LA JARDINIÈRE

Les idées foisonnent à la pépinière et de nouveaux services voient le jour. Comme dernièrement

l'ouverture de la « jardinière », un espace de coworking réservé aux anciens de la pépinière qui peuvent revenir ponctuellement ou une journée par semaine pour se ressourcer au sein de cette « communauté » où ils ont pu faire grandir leur entreprise naissante.

Autre projet en cours de montage, le lancement d'un dispositif d'amorçage. « C'est un service qui, sous forme d'ateliers mensuels en petit groupe peut permettre aux personnes encore salariées ou à la recherche d'un emploi qui hésitent à franchir le pas de la création d'entreprise, de faire une réflexion sur eux-mêmes et sur un éventuel projet » explique Jean-Sébastien Cadix. « Cela permet de les orienter ensuite vers les structures les mieux adaptées, car nous travaillons beaucoup en réseau ».

Dans le même esprit, la pépinière vient d'accueillir le 20 mars, dans le cadre du Festival des entrepreneurs un apéro-networking « Mon rêve d'entrepreneur » ouvert à tous.

Pas de doute, les initiatives fleurissent dans les 350 m² de la pépinière de Valpré !

En savoir plus : www.pepinierevalpre.com

« UN TREMPLIN POUR ALLER PLUS LOIN »

Parmi la dizaine de créateurs hébergés à la pépinière, on trouve Michèle Poulenard, cofondatrice de la société Passerelle en janvier 2016. Dans un monde où la plus grande partie des démarches sont devenues numériques, Passerelle accompagne, assiste les seniors, les publics vulnérables, dans les tâches administratives du quotidien ou qui surviennent après un décès.

Michèle Poulenard a d'abord travaillé chez elle, mais s'y sentait isolée. Après avoir visité plusieurs pépinières, cette quinquagénaire s'installe à Valpré. « Ici, pas de jeunes de 25 ans avides de créer leur start-up. Ce sont des entrepreneurs qui nous ressemblent, qui ont déjà eu une expérience professionnelle. Il y a une belle entraide entre nous et c'est un vrai tremplin pour aller plus loin ».

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS UN NOUVEAU COLLECTIF POUR DYNAMISER ÉCULLY VILLAGE

■ En janvier dernier, l'association des commerçants et artisans d'Écully a renouvelé son bureau. « *L'association, c'est avant tout une équipe autour d'un même projet pour dynamiser Écully village* » précise la présidente Chrystelle Plazat. Cette équipe, est constituée de 6 personnes investies dans le bureau et déjà une trentaine de commerçants affiliés, pour le moment dans le centre-ville, l'association espère pouvoir associer prochainement les commerces de l'avenue Paul Santy.

Leur premier objectif est de se créer une identité à laquelle les clients pourront s'identifier et les fidéliser autour de ce réseau de commerces de proximité.

« *Nous travaillons actuellement sur un logo et un slogan. Pour les diffuser et nous faire (re)connaître, nous offrirons à nos clients au printemps des sacs siglés* » explique le collectif.

Le projet suivant sera la semaine commerciale du mois de mai (semaine 21). L'association souhaite lui donner une ampleur nouvelle, en organisant notamment des animations à destination des familles. « *Rien n'est encore arrêté, mais nous souhaitons proposer quelque chose de festif et des activités destinées notamment aux enfants, plus particulièrement le mercredi et/ou le samedi* ».



Cinq des six membres du nouveau bureau de l'association des commerçants, un collectif bien décidé à développer des projets pour animer le centre-village.

Un rendez-vous à noter donc pour faire de bonnes affaires, et trouver par exemple les cadeaux qui feront plaisir aux mamans, à quelques jours de la fête des mères.

Pour contacter l'association, tous les membres du bureau

sont à votre disposition : Jean-Gaël Bretagne, tél. : 04 78 33 23 28 ;
Roland Giraud, tél. : 04 78 43 38 01 ;
Muriel Jouve, tél. : 04 78 33 39 39 ;
Chrystelle Plazat, tél. : 04 37 26 89 90 ;
Carole Renard, tél. : 04 78 33 12 85 ;
Virginie Vernillet, tél. : 04 78 33 27 96

GALERIE DOLORÈS DÉVIGNE DES CRÉATRICES À L'HONNEUR



■ Parce que derrière chaque création, il y a une personne et son savoir-faire, la galerie Dolorès Dévigne proposait début février une rencontre avec trois de ses créatrices de bijoux : Nelly Chemin qui présentait ses créations mêlant l'argent à des matières minérales et organiques, Stanka Mila qui présentait sa nouvelle collection de bijoux en bronze, l'Atelier Epitalon qui présentait ses bagues en verre dichroïque (notre photo). Une belle occasion pour les clients d'échanger avec elles sur leur travail, leur parcours, leurs inspirations...

Du 4 mai au 8 juin, la galerie vous propose de découvrir les créations de maroquinerie textile d'Aurélia Venel. Cette jeune créatrice défend le savoir-faire français et crée des sacs au métissage urbain original par le détournement de tissus d'ameublement haut de gamme et sa mise en valeur des imprimés japonais.

Vernissage le samedi 4 mai de 15h30 à 18h30.

OUVERTURE D'UN POINT « LA POSTE RELAIS »



■ Depuis le 5 mars, en plus de votre bureau habituel avenue Édouard Aynard, vous pouvez retrouver les principaux services de la Poste, sur des horaires élargis, au Tabac presse Loto H2M du Centre commercial Écully Grand Ouest : affranchissement, dépôt et retrait de courriers, colis et recommandés, vente d'enveloppes et emballages prêts à envoyer.

Ce point La Poste Relais est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30 et le samedi de 8h30 à 20h.

DU XVIII^E À 1962

LE CHÂTEAU DE CHANTEPIE AU FIL DES SIÈCLES

Le château de Chantepie, bâti au XVIII^e siècle, a traversé plus de trois siècles avant d'être démoli par les promoteurs en 1962 pour bâtir les 136 logements de la Résidence du Parc au bas de l'avenue de Veyssièrre. L'occasion d'évoquer ce patrimoine disparu et deux de ses propriétaires au destin hors du commun, Gaspard Margaron à la fin du XVIII^e siècle et Adolphe Rivet au début du XX^e siècle.

L' époque de la constitution du domaine et de la construction d'une première maison reste imprécise. D'après les recherches menées par Charles Jocteur, ancien président du groupe Histoire et Archéologie, les premiers propriétaires connus seraient les Le Viste dès la fin du XIV^e siècle. Tout d'abord, Jean Le Viste, (peut-être un échevin de Lyon et possesseur du fief de Bellecour), puis Pierre Le Viste (reconnaissance du 1^{er} décembre 1474). On retrouve ensuite la propriété sur un plan scénographique de 1580, qui n'indique qu'une seule petite construction, peut-être une grange.

Un siècle plus tard (1682), c'est Claude Leyssieu, tourneur en ivoire et en ébène à Lyon qui en est propriétaire. Sur le terrier de Vaulx, le domaine est dénommé « *des Vulpilles* » terme qui comme « *goupille* », désigne la femelle du renard. Il comprend « *maison, cour, verger, vigne et pourpris (enclos)* ».

À la fin du siècle suivant, la propriété appartient à un autre bourgeois de Lyon, Ennemond de Brioude, négociant installé petite rue Mercière. Le 3 janvier 1787,

il cède le domaine à Gaspard Margaron, maître fabricant d'étoffes de soie à Lyon de 66 ans, qui va y connaître un destin tragique. La propriété couvre alors 26 bicherées (soit un peu plus de 3 hectares) et se partage en bois, terres, vignes, prés, cours et chute d'eau, verger, cour et jardin. Les bâtiments comprennent la maison de maître, celle du granger, une chapelle, une cave fenièrre et un hangar. Les limites en seraient l'actuelle montée de Verdun, la montée du Docteur Mastier, l'avenue de Veyssièrre et le ruisseau de Chalin au Nord.

MARGARON, VICTIME DE LA TERREUR

Notable de la commune, Gaspard Margaron est élu le 4 août 1789 syndic-adjoint de la commune d'Écully. En février 1790, après l'élection du 1^{er} maire de la commune, Guillaume Fayolle, Gaspard Margaron est lui élu procureur de la commune, puis réélu en novembre 1791. Comme il n'y a pas de mairie, ni de salles assez grandes pour accueillir les assemblées municipales, celles-ci se tiennent chez Gaspard Margaron. L'année suivante, le 2 décembre 1792, il devient le 2^e maire d'Écully. Un mandat de courte durée, car dans la période troublée du

siège de Lyon, il démissionne le 11 août 1793. Pourtant, le même jour, il est arrêté, soupçonné de soutien aux rebelles de Lyon. Grâce à la mobilisation des Écullois, il est libéré le 15 octobre.

Mais le 13 décembre, il est à nouveau emprisonné, suite au rapport d'un dénommé Reynaud, de la commission des séquestres qui accuse « *le citoyen Margaron ci-devant maire, d'avoir exécuté les ordres des rebelles de Lyon* » en ayant notamment fait « *sonner le tocsin pour assembler les habitants et les mener à Lyon servir les rebelles* ». En cette période de Terreur, le jugement est expéditif. Malgré la mobilisation du conseil municipal et une supplique rédigée par la Société Populaire des cultivateurs sans-culottes d'Écully pour obtenir sa libération, Gaspard Margaron est condamné à mort, pour avoir « *conspiré contre le Peuple et sa liberté et qu'il est évidemment reconnu pour un contre-révolutionnaire* ». Il est guillotiné le 29 décembre 1793, place de la Libération à Lyon (actuelle place des Terreaux), à l'âge de 74 ans.

Sources : Bulletin N° 95 du Groupe Histoire et archéologie, Lyon People-juin 2011-Les secrets d'Écully

XIX^E - XX^E SIÈCLE : APOGÉE ET DISPARITION DE CHANTEPIE

■ À la mort de Gaspard Margaron, ses biens sont mis sous séquestre, mais sa veuve sera autorisée en mai 1794 à racheter les biens de son mari. Elle demeure sur la propriété jusqu'à sa mort en 1821, puis le domaine est occupé par leur fils, Antoine Margaron qui y vécut quelques années.

Vers 1825, la propriété de 3 hectares est acquise par Jean-Pierre Lempereur qui y demeure une trentaine d'années.

Elle est ensuite rachetée par l'agent de change Gilbert Devienne. Il démolit l'aile sud pour reconstruire un plus grand corps de bâtiment déclaré pour une porte et 39 fenêtres (!) qui lui donnera les allures d'un château agrémenté de deux tours rectangulaires.



Début des années 1960, avant la création de l'autoroute, on apercevait le profil du château de Chantepie au fond de la propriété. Photo prise à l'intersection de l'avenue de Verdun et du chemin de la Sauvegarde.

ADOLPHE RIBET DERNIER PROPRIÉTAIRE DE CHANTEPIE

Au début du XX^e siècle, la demeure appartient à Pierre Emblard, conseiller municipal.

Mais le dernier propriétaire marquant du domaine est Adolphe Ribet, un personnage au destin hors norme. Fils d'un propriétaire de relais de poste en Ardèche, Adolphe Ribet fait des études d'instituteur mais se découvre une vocation pour le commerce. Il voyage au Moyen-Orient puis en Chine. Il parlait de nombreuses langues dont l'allemand, le yiddish et l'arabe.

Pendant la grande guerre, Adolphe Ribet aurait été envoyé à Shanghai dans le service des renseignements généraux.

À la fin du conflit, il reste sur place en tant que représentant commercial de la société de soierie Madier et Frères, où il

fait des affaires florissantes. Son épouse, Jeanne le rejoint et leur fille Yvonne voit le jour en Chine. Madame Ribet y connut d'ailleurs un moment de gloire, quand en 1924, invitée à la concession de Chamien à Canton à l'occasion de la visite de l'Empereur d'Annam, un attentat à la bombe fit de nombreux blessés. Madame Ribet aida pendant deux jours à soigner les blessés.

En récompense, elle fut décorée de l'Ordre du Kim Boy de première classe. Un ordre qui lui conférait le droit au toit et au bol de riz sur tout le territoire de l'Empire d'Annam (protectorat français de 1883 à 1945, qui fait aujourd'hui partie du Vietnam).

À leur retour en région lyonnaise en 1927, fortune faite, ils louent la propriété éculloise qu'ils baptiseront « Chantepie ». Importateur de soie (il rachètera la société de son patron), puis conseiller au commerce extérieur, Adolphe Ribet était un notable qui menait grand train et employait à Écully une domesticité asiatique assurant le service en veste et gants blancs.

En 1936, le domaine est vendu aux enchères et Ribet le rachète, il y élèvera ses quatre enfants et y décèdera en 1954. Depuis la 2^e Guerre Mondiale, le commerce de la soie périclité et les revenus de la famille Ribet en pâtissent. De fait, les héritiers ne peuvent assumer les droits de succession et la charge de la propriété qu'ils céderont à contrecœur à un promoteur.

Chantepie disparaît au début des années 1960 pour céder la place à la Résidence du parc...



Adolphe Ribet vécut près de 10 ans à Shanghai au sein de la concession française.

UN MYSTÉRIEUX TUNNEL...

■ Tout château historique se doit d'avoir son souterrain... En cela, Chantepie n'échappe pas à la règle. Madame Bégule, fille du dernier propriétaire Monsieur Ribet, affirmait avoir parcouru à plusieurs reprises une très longue galerie antique qui reliait Chantepie au lavoir situé à l'angle de la route de Champagne et du chemin de Chalin. Longue de près de 500 mètres, cette galerie doit encore s'y situer sous de nombreuses propriétés... S'agissait-il d'une galerie de captage ou d'un mystérieux « conduit de salut » pour pouvoir s'échapper en toute discrétion lors d'époques troublées ? Le mystère demeure... Peut-être retrouvera-t-on un jour ce tunnel à l'occasion de travaux et pourra-t-on alors explorer plus avant la question de son usage passé...

TRIBUNE DES ÉLUS

EN CONFIANCE POUR ÉCULLY

**Maintenir le cap...
une ambition partagée !**

Le Débat d'Orientation Budgétaire constitue un moment fort de la vie d'une collectivité territoriale. Présenté lors du conseil municipal en février dernier, il marque la première étape de la procédure d'adoption du budget de la commune.

Année après année, dans un contexte budgétaire contraint, les baisses de dotation de l'État ont placé les collectivités dans une situation exsangue alors même que celles-ci doivent faire face à des besoins et demandes légitimes de leurs habitants.

À Écully, nous avons maintenu notre cap visant à renforcer et améliorer les services à la population. Cette politique ambitieuse a d'ailleurs été saluée par les nombreuses distinctions obtenues par la commune (Ville 4 fleurs, Ville active et sportive, Ville amie des enfants, Ville amie des aînés...). De la même manière, nous réalisons des investissements structurants pour préparer l'avenir et permettre à notre commune de relever les défis de demain (Site Sportif et de Loisirs, Maison de la Famille, nouveaux selfs dans les écoles...).

Tout cela est possible car Écully bénéficie d'une bonne santé financière grâce à notre gestion rigoureuse des deniers publics. Ainsi, pour la 16^e année consécutive, la commune n'augmentera pas les taux d'imposition locaux et conservera une dette à zéro. Il s'agit tout simplement d'une gestion responsable et efficace pour prévenir l'avenir et toujours mieux répondre aux attentes des Éculloises et des Écullois, petits et grands.

Groupe Majoritaire

Union d'élus Les Républicains,
UDI, Société civile.

L'ALTERNATIVE CITOYENNE

Autosatisfaction !

Lors de ses vœux aux Écullois, Monsieur le Maire s'est félicité de la « qualité environnementale exceptionnelle » de sa commune : 846 ha d'espaces verts, 4 500 arbres, un label 4 fleurs, une urbanisation équilibrée. Depuis le début de son mandat, l'exécutif s'attribue des satisfecit de gestion mais la réalité est beaucoup plus nuancée avec une urbanisation à marche forcée dans le centre-village, des transports collectifs sous-dimensionnés pour nos grandes écoles, des itinéraires 2 roues partiellement dangereux et des voiries saturées. Préserver la qualité environnementale ne se limite pas à l'entretien du parc arboré ou au choix d'un fleurissement durable. Offrir un environnement d'exception aux habitants c'est aussi concevoir un environnement plus sain en repensant les règles de constructibilité, en développant les modes actifs de déplacements, en proposant des itinéraires sécurisés sur tout le territoire, autant de compétences Métropolitaines qui dépassent largement le cadre des missions municipales et qui nécessitent un dialogue intelligent avec la Métropole. Celle-ci n'est pas une collectivité concurrente mais partenaire au service de tous les grands-lyonnais dont les Écullois. Aujourd'hui, des efforts importants sont à faire pour exprimer les besoins des habitants, leurs difficultés et définir ainsi les limites d'acceptabilité des politiques de développement proposées. Nos concitoyens attendent des actes, pas simplement un exercice d'autosatisfaction.

Le groupe d'élus de L'Alternative Citoyenne

Florence Asti-Lapperrière,
Catherine Neraudau-Mardon.
François Everat. Contact en mairie
ou enmarcheecully@outlook.fr

AGIR POUR LES ÉCULLOIS

A6 : Du mythe au Cauchemar ?

Monsieur le Maire.

Après avoir revendiqué la paternité du déclassement de l'A6 et s'être érigé à grand renfort de réunions publiques en leader du projet, vous admettez maintenant que le sort d'Écully est entre les mains de la Métropole.

Vous savez que la Métropole vous impose son planning et conditions qui risquent de transformer Écully en échangeur routier de l'Ouest !

Votre responsabilité est engagée. Garder Écully isolée des décisionnaires a été une erreur.

Ce qui aurait dû être une chance pour Écully se transforme en cataclysme écologique avec une augmentation drastique de la circulation, de la pollution de l'air et phonique. Où vont se déverser les 115 000 véhicules/jour de l'A6 ?

Vous le savez : sur la route de Champagne, le Centre, le Valvert... et dans les chemins de traverse de notre commune. Les GPS tels que « Waze » vont transformer Écully en gruyère. Les études menées par les ingénieurs de l'école Centrale sont sans appel. Vous avez commandé ces études ! Elles sont de qualité. Pourquoi ne pas avoir impliqué plus de compétences, négociateurs et experts pour défendre Écully ?

Vous ne pouvez pas faire construire l'Anneau des sciences, certes ! En revanche, les clés de la mairie vous ont été confiées pour agir avec tact et détermination auprès des représentants des grandes instances. Notre Groupe et de nombreux Écullois espèrent qu'il n'est pas trop tard pour trouver de réelles solutions plutôt que de botter en touche et de se lamenter.

Le groupe d'élus d'Agir pour les Écullois

Émilie Escoffier-Caby
Christophe Morel Journal
agirecully@gmail.com



INÉDIT

Rencontre avec **JEAN-CHRISTOPHE RUFIN**

Né en 1952, Jean-Christophe Rufin est médecin et écrivain. Président d'Action contre la faim, il a aussi été ambassadeur de France au Sénégal de 2007 à 2010. Membre de l'Académie Française depuis 2008, il est l'auteur de nombreux ouvrages dont « *Les Causes perdues* », prix Interallié 1999 ; « *Rouge Brésil* », prix Goncourt 2001 ; « *Le Collier rouge* » en 2016. Il vient rencontrer les lecteurs d'Écully pour son dernier livre : « *Les sept mariages d'Edgard et Ludmilla* » (Gallimard).
« *Sept fois ils se sont dit oui. Edgar et Ludmilla... Le mariage sans fin d'un aventurier charmeur, un brin escroc, et d'une exilée un peu "perchée", devenue une sublime cantatrice acclamée sur toutes les scènes d'opéra du monde. Pour tenter de percer leur mystère, je les ai suivis partout, de Russie jusqu'en Amérique, du Maroc à l'Afrique du Sud. J'ai reconstitué les étapes de leur vie pendant un demi-siècle palpitant, de l'après-guerre jusqu'aux années 2000. Surtout, je suis le seul à avoir recueilli leurs confidences, au point de savoir à peu près tout sur eux. Parfois, je me demande même s'ils existeraient sans moi* ».

Jean-Christophe Rufin.

Inscription obligatoire auprès de la médiathèque en raison d'un nombre de places limité.
Jeudi 11 avril à 19h à la Médiathèque.



WEBER FAIT PARLER HUGO

Jacques Weber, seul en scène, livre Victor Hugo sans retenue au spectateur.



CHASSE AUX CŒUFS

Un rendez-vous convivial et familial pour les enfants jusqu'à 12 ans. À vos paniers !



SPORT AU FÉMININ

Comment les clubs Écullois chouchoutent leurs sportives.

AGENDA MARS

QUAIS DU POLAR

■ EXPOSITION

« Dessins de justice ».

Jusqu'au lundi 22 avril au Centre culturel.

■ EXPOSITION

« Lyon Polar », photographies de Michel Djaoui

Jusqu'au samedi 27 avril à la Médiathèque.

Vernissage le vendredi 29 mars à 19h.

■ LECTURES

Lectures de midi autour du Polar. Prenez votre sandwich, la Médiathèque offre le café. La comédienne Mathilde Cribier, du Pata'dôme théâtre d'Irigny, viendra lire plusieurs extraits de livres noirs.

Mardi 26 de 12h30 à 13h15 à la Médiathèque.

■ JEU

« Escape Game » Jeu d'évasion grandeur nature.

Mercredi 27 à 19h à la Médiathèque.

■ CINÉMA

Avant-première du film « Caid ».

En présence du réalisateur Ange Basterga.

Samedi 30 à 20h à Écully Cinéma.

■ EXPOSITION

« Dis-moi dix mots sous toutes les formes ».

Exposition de textes illustrés produits par l'association Art dies.

Du 20 mars au 11 avril.

Bibliothèque des Sources.

■ DANSES DU MONDE

Stage de danses du monde, organisé par l'atelier danses collectives de la Maison du quartier.

Samedi 30 de 9h à 18h à la salle polyvalente des Sources.

AVRIL

■ MUSIQUE

Festival de printemps organisé par l'École de Musique. Plusieurs concerts, petite restauration, animations... Informations à venir sur le site de l'école de musique : www.aem-ecully.fr

Du jeudi 4 au samedi 6 au Centre culturel.

■ CONCERT

Grand concert annuel de l'ensemble vocal Zarastro. Détail p20.

Samedi 6 à 20h30 en l'église Saint-Blaise

■ RENCONTRE

Avec Jean-Christophe Rufin pour son nouveau livre « Les sept mariages d'Edgard et Ludmilla ». Réservation obligatoire.

Jeudi 11 à 19h à la Médiathèque.

■ JAZZ VOCAL

Camille Bertault présente « Pas de géant ».

Tarifs : 22 € et 18 €.

Vendredi 12 à 20h30 au Centre culturel.

JAZZ

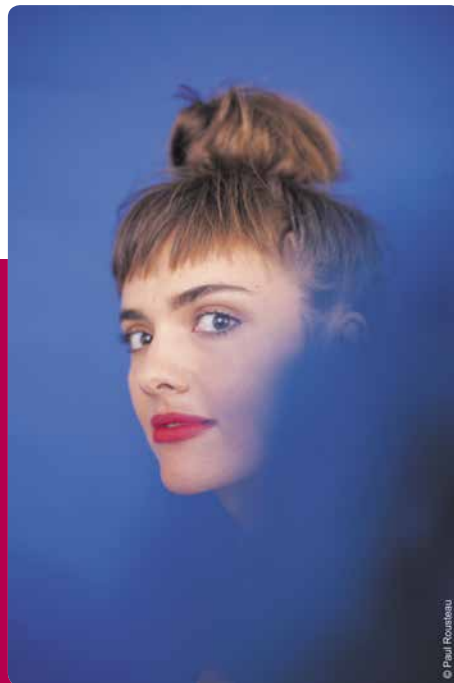
CAMILLE BERTAULT FAIT DES « PAS DE GÉANT »

Le titre « Pas de géant » est un clin d'œil à la traduction de « Giant Steps » de John Coltrane, chanson que Camille Bertault avait reprise dans une vidéo, et qui l'avait fait connaître.

Sa démarche ? Des mots, des rythmes, des notes, une manière époustouflante de faire cavalier la musique. Son bagage est celui d'une jeune femme de son temps, multiple : un père pianiste amateur avec lequel elle chante, des études de piano, puis de théâtre, avant de revenir au jazz et à l'improvisation musicale.

Après le buzz qui entoure sa vidéo, les étapes s'enchaînent : rapidement, un premier album, puis une rencontre avec les jazzmen Michael Leonhart et Dan Tepfer qui participent au second. Tous deux sont francophones et portent un vrai intérêt au texte. Camille Bertault aime que retentisse la langue. « Pas de géant » est un album qui lui ressemble : son goût des cascades, sa sensibilité, son instinct de la voltige, sa liberté. Coltrane n'avait pas prévu ça, mais là-haut... il doit vraiment sourire ! Coup de cœur de la saison.

Vendredi 12 avril à 20h30 au Centre culturel.



JEUNE PUBLIC

« CARRÉS SONS », UNE AVENTURE MUSICALE À PARTAGER



Deux musiciens du collectif L'Arbre Canapas vous proposent d'embarquer pour une nouvelle aventure musicale ! À travers cette création, Gérald Chagnard et Sylvain Nallet explorent une nouvelle fois le détournement d'objets. Au milieu de carrés de couleur, les deux musiciens soufflent, grattent, tapent, frottent ou caressent des objets pour les faire sonner. Montreurs

de lanternes magiques, ils font apparaître des paysages en ombre sur des tableaux suspendus et nous entraînent dans un voyage poétique.

Nourri au jazz, baigné dans l'improvisation, à l'écoute des musiques du monde, à l'affût des bruits du quotidien, l'univers de Gérald et Sylvain est vaste. Ils inventent des mélodies de traverse, créent des musiques artisanales, faites sur mesure. Le spectacle Carrés Sons est un moment de musique à partager, les oreilles grandes ouvertes !

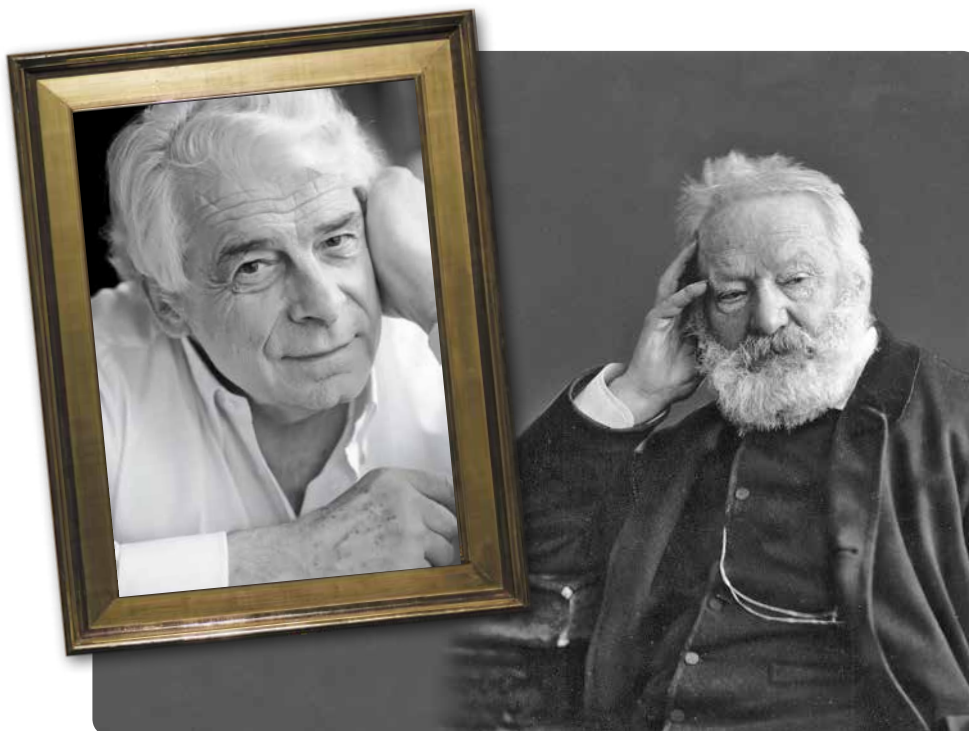
À voir dès 3 ans. Tarif unique : 4 €. Durée : 35 min.

Dimanche 5 mai à 16h au Centre culturel.

ÉVÉNEMENT

JACQUES WEBER EST « HUGO AU BISTROT »

Lorsqu'un titan du théâtre rencontre un monstre sacré de la littérature, le mot de démesure s'impose !



« **O**n pourrait penser, de par mes opinions politiques connues et dont je ne me cache pas, que j'ai voulu rendre hommage au rebelle chez Hugo, celui qui se levait contre la misère et l'injustice. Mais ce qui me plaît le plus chez cet homme, c'est qu'il développe dans sa vie et dans la protéiformité de son œuvre toutes les facettes d'un individu, et des facettes qui sont contradictoires. Il a été dans un premier temps monarchiste, puis républicain. Il a été le grand-père fou d'amour pour ses petits-enfants, l'homme d'affaires de sa propre œuvre, l'homme de génie, l'homme d'ambition, le séducteur, l'homme orgueilleux, l'homme méchant... »

Voilà comment Jacques Weber parle de Victor Hugo.

Les premières représentations de la pièce ont eu lieu dans un bistrot populaire au cœur de Paris. Dans un bistrot, on est entre nous. On cause, on débat. Et parfois, au détour d'une discussion, on cite un auteur qui vient à la rescousse de nos idées avec ses mots, sa poésie. Quitte à citer de grands auteurs, autant citer le plus grand d'entre eux !

Après avoir embarqué Hugo au bistrot, la pièce embarque le bistrot au théâtre. Pendant une soirée, Jacques Weber chamboule les usages de ces lieux consacrés aux auteurs où leur parole est sacrée. Il libère les mots figés par l'écriture, livre l'auteur sans retenue aux spectateurs. Armé de son Hugo, l'acteur propose une autre façon de faire du théâtre, spontanée, impromptue.

Exercice de style ou véritable approche originale, « Hugo au bistrot » est une rencontre, une lecture vivante. « *Peuple ! Écoutez le poète !* ».

Samedi 18 mai à 20h30 à l'Espace Écully.
Tarifs : 22 € et 18 €.

AGENDA

AVRIL (suite)

ATELIER JEU

Construire son quartier avec les Lego et Kapla. Organisé par le Centre social en partenariat avec l'association Bricks 4 Kid (adhésion au Centre social nécessaire).
Mercredi 17 de 15h à 18h30 à la salle polyvalente des Sources.



ATELIER

Initiation à la conception d'un livre (pliage et jeu lié à l'édition) par Ghislaine Fagalde, conceptrice-créatrice.
Mercredi 17 de 16h à 17h à la Médiathèque.

JEU

Chasse aux œufs dans les rayons de la Médiathèque. Les médiathécaires ont caché des œufs dans les rayons, sauras-tu les retrouver pour les échanger ensuite contre de vrais œufs en chocolat ?
Mercredi 24 de 15h à 17h à la Médiathèque.

EXPOSITION

« Gravity.o » présenté par le Groupe Photo Écully. Vernissage le jeudi 2 mai à 19h.
Du samedi 27 au lundi 6 mai
au Centre culturel.

AVRIL-MAI

ATELIERS

Proposés par Art Dies.

- Atelier régulier d'écriture de fragments autobiographiques.
Séance d'essai à 27 €.
Lundi 1^{er} avril et 6 mai de 14h à 17h au Centre culturel.
- Atelier d'écriture créative.
Tarif : 20 €.
Samedi 6 avril et 18 mai de 9h30 à 11h30 à l'Orangerie.
- « Chantier » personnel d'écriture.
Tarif : 27 €.
Lundi 8 avril et 13 mai de 14h à 17h au Centre culturel.
- « Écriture à partir des cinq sens ».
Tarifs : 27 €.
Lundi 15 avril et 20 mai de 14h à 17h au Centre culturel.

MAI

CAFÉ PHILO

« Crise de l'autorité : recomposition ou décomposition ? » par Bruno Roche. En partenariat avec le Collège supérieur de Lyon.
Jeudi 2 à 19h au Centre culturel.

AGENDA

MAI (suite)

■ DICTÉE

Proposée par la Défense de la langue française. Élaborée par Françoise Michel et Daniel Joly. **S'inscrire avant le 30 avril.** Dictée le **vendredi 3 à 14h** au Centre culturel. **Correction le vendredi 10 à 10h30** (possibilité de déjeuner ensemble sur inscription préalable).

■ JEUNE PUBLIC

« Carrés sons » spectacle musical proposé deux musiciens du collectif L'Arbre Canapas. À voir dès 3 ans. Durée : 35min. tarif unique : 4 €. **Dimanche 5 à 16h** au Centre culturel.

■ THÉÂTRE

« Liquidation totale » de Jean-Marie Piemme, proposé par la compagnie l'Art Scénic. **Vendredi 10 à 20h30 et samedi 11 à 14h30 et 20h30** au Centre culturel.

■ RENCONTRE

Rencontre avec Victor Del Arbol, auteur espagnol de polar, pour sa dernière parution « Par-delà la pluie ». **Samedi 11 à 16h** à la librairie Decitre Écully – à confirmer.

■ EXPOSITION

Exposition des travaux des élèves de l'Académie d'art. **Vernissage le vendredi 10 à 19h.** Du **samedi 11 au mercredi 22** au Centre culturel.

■ CINÉ OPÉRA

« Giulio Cesare » Opéra en trois actes de Georg Friedrich Haendel. Durée : 3h37 plus un entracte. **Judi 16 à 19h30** à Écully Cinéma.

■ PORTES-OUVERTES

De l'École de Musique. **Samedi 18 de 10h à 12h30** à l'École de Musique.

■ VISITE

Visite commentée du cimetière par Jean-Louis Gatepin et Claude Lardy de la Société d'Histoire à l'occasion de la manifestation « Le printemps des cimetières ». **Samedi 18 à 10 heures.** Rendez-vous à l'entrée du cimetière d'Écully.

■ THÉÂTRE

Jacques Weber dans « Hugo au Bistrot ». Tarifs : 22 € et 18 €. **Samedi 18 à 20h30** à l'Espace Écully.

■ THÉÂTRE

« L'envers du décor » proposé par la compagnie l'Étoile Masquée. **Vendredi 24 à 20h30** au Centre culturel.

■ CONFÉRENCE

Organisée par la Société d'Histoire, « Plus de 300 ans d'alliance franco-turque, de François 1^{er} à Napoléon III » par Nicole Lemoine. **Mercredi 29 à 20h** au Centre culturel

« LE FESTIVAL DU PRINTEMPS » DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le public peut assister à 5 concerts sur 3 jours et écouter tour à tour les chorales, orchestres, ateliers de musiques actuelles, jazz, et plusieurs ensembles créés pour l'occasion. C'est une nouvelle fois un bel événement qui se prépare ! L'an passé, pas moins de 275 élèves avaient participé ! À noter qu'il y aura une restauration sur place le samedi midi et des animations

Pour plus d'informations, se rendre sur le site de l'école de musique : www.aem-ecully.fr.
Du jeudi 4 au samedi 6 avril au Centre culturel.



CONCERT ANNUEL DE L'ENSEMBLE ZARASTRO

Après Haendel, Jean-Christien Bach ou John Rutter, l'ensemble vocal Zarastro consacre son prochain concert à un répertoire russe, comprenant les Vêpres de Rachmaninov, œuvre a capella pour chœurs mixtes, qualifiée de « l'une des plus grandes réalisations pour l'Église orthodoxe russe » ainsi qu'aux

trois Chants de Taneïev. Plus de 150 choristes des ensembles Zarastro, Résonance, la Pastourelle et les Voix d'Atalante seront présents, accompagnés de solistes professionnels. Ce concert sera aussi donné à Bron, Lyon, et Caluire.

Tarifs : 15 € en prévente ou 20 € sur place. Gratuit pour les enfants. Réservation des places sur le site helloasso.com ou au 06 25 09 44 18. **Samedi 6 avril à 20h30** en l'église Saint-Blaise.



« L'ENVERS DU DÉCOR » PAR L'ÉTOILE MASQUÉE

Avec « L'envers du décor », le public entrera dans les coulisses des studios de cinéma mettant aux prises des acteurs aux "égos" survitaminés avec des producteurs-prédateurs, des réalisateurs sans scrupule ou désespérés par l'indigence du milieu. Le petit personnel dont c'est le gagne-pain quotidien, jette un œil ébaubi sur ce microcosme.... Rires garantis grâce à des scènes désopilantes ! **Vendredi 24 mai à 20h30** au Centre culturel.

« LIQUIDATION TOTALE » PAR L'ART-SCÉNIC

Avec son humour grinçant et son talent de dialoguiste, l'auteur Jean-Marie Piemme plonge les spectateurs dans une comédie sociale et politique. Finis le temps du reclassement via les services de l'emploi. Du moins pour ceux qui présentent un profil difficile : les vieux trop chers, les jeunes trop inexpérimentés, les femmes qui pourraient enfanter... Reste le système D, le marché public de l'offre et de la demande, bref l'organisation des soldes pour liquider les stocks ! **Vendredi 10 mai à 20h30 et samedi 11 mai à 14h30 et 20h30** au Centre culturel.

ÉVÉNEMENTS ET VIE ASSOCIATIVE

NOUVELLE ÉDITION LE 6 AVRIL TOUS À LA CHASSE AUX ŒUFS !

Rendez-vous désormais traditionnel pour les familles, la grande chasse aux œufs organisée par le Conseil municipal des jeunes et la Ville, se déroulera le **samedi 6 avril au parc du Vivier**. Cette manifestation familiale et gourmande débutera à 10h. Elle est gratuite et ouverte à tous les enfants de la commune jusqu'à 12 ans, sans inscription. Un espace est réservé aux moins de 6 ans, afin qu'ils puissent chercher leurs chocolats en toute sérénité ! Pour les autres, le terrain de « chasse » est la grande pelouse du parc. **À 11h, tous les enfants sont attendus pour le tirage au sort** des lots en chocolat offerts par des commerçants du centre-ville et la municipalité.



PAVILLON DE LA CONDAMINE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE EN PLEIN ARCHIVAGE

Depuis quelques semaines la Société d'Histoire d'Écully a pris possession des locaux du Pavillon de la Condamine réaménagés et mis à sa disposition par la Ville. « *Après avoir installé des étagères au premier étage, nous y avons transporté toutes les archives de l'association stockées jusqu'alors en mairie, plus d'autres récupérées au décès de Charles Jocteur* » explique Jean-Louis Gatepin. Depuis le mois de février, un gros travail de tri a commencé. Aidés d'une archiviste en retraite, les membres de l'association ont entrepris d'établir une nomenclature d'archives communales, de répartir les différents documents au sein de ce cadre de classement. « *Il faut ensuite tout dépouiller, ouvrir chaque dossier, enlever les chemises plastiques qui abîment les documents, leur attribuer une cote...* » précise Claude Lardy. C'est un travail de titan qui pourrait occuper les membres de l'association au moins une année. « *Mais c'est aussi une tâche enthousiasmante, car les archives rassemblées par Charles Jocteur et l'association depuis plus de 50 ans sont d'une grande richesse* » confie Bernard Petitdemange, vice-président de la Société d'Histoire, « *on va certainement (re)découvrir des choses passionnantes...* ».



L'association pense d'ailleurs organiser une opération portes-ouvertes au mois de juin pour donner un aperçu de la richesse de ses archives. Nous vous communiquerons la date dans notre prochain magazine.

CONCOURS DE POÉSIE À VOS PLUMES !

L'association Défense de la langue française organise un concours de poésie. Les candidats doivent écrire un poème à forme et thème libres, ou, et, poème en alexandrins ayant pour titre « **Un jour tu verras** ». Les textes doivent être anonymes (joindre une feuille avec nom, adresse, téléphone). Ils seront examinés par Daniel Joly et Françoise Michel, professeurs de lettres, qui désigneront les gagnants. Vous pouvez obtenir le règlement complet du concours en téléphonant au **04 78 43 29 67**. Envoi postal de trois textes maximum par personne **avant le jeudi 2 mai à : Éliane Moras - 28 avenue des Sources à Écully**. Remise des prix le 10 mai à 14h30 au Centre culturel.

AGENDA

AVRIL

MARCHE ACTIVE

Stage de 12 séances de Marche Active proposé par la gymnastique volontaire GV Écully.
Tarifs : pour les 12 séances, 45 € pour les licenciés 2018/19 et 75 € pour les non licenciés. Uniquement sur inscription à contact@gv-ecully.fr
Les mercredis jusqu'au 19 juin de 11h30 à 13h. Départ au Grand Pré du bois de Serres à Dardilly.

ATELIERS

Sur le tri des papiers administratifs organisé par le Centre social. Gratuit, sur inscription.
Les vendredis 5 avril et 7 juin de 9h à 10h, au Centre social.

BILLARD

Tournoi organisé par l'ABOL. Compétition, niveau régional 3. Entrée gratuite.
Samedi 6 avril toute la journée, au Septentrion.

SORTIES FAMILIALES

Organisées par le Centre social. Tarifs selon le quotient familial.

- À **Salvatera, parc médiéval, en Haute-Rivoire. Samedi 6 de 9h à 18h.**
- À **Touroparc, à Romanèche-Thorins. Samedi 27 de 9h à 18h**

NETTOYAGE DU BOIS DE SERRES

Les Amis du Bois de Serres vous invitent à participer à l'opération de nettoyage du Bois qu'ils organisent chaque année. **Rendez-vous dimanche 7 avril. Départ du Grand Pré à Dardilly à 9h30.** Sacs et gants fournis sur place.

BILLARD

Tournoi organisé par l'ABOL. Compétition 1 - bande national 1. Entrée gratuite.
Samedi 20 avril après-midi au Septentrion.

MAI

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Célébration de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe. **Cérémonie le mercredi 8 mai, à 11h**, en présence des anciens combattants et des élèves de l'École de musique. **Place de la Libération, devant le monument de la Victoire.**

BALADE DÉCOUVERTE AU BOIS DE SERRES

Les Amis du Bois de Serres organisent leur balade de printemps, **le dimanche 19 mai. Départ du Grand Pré à Dardilly à 9h30.** Un spécialiste de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) proposera d'observer les oiseaux et d'apprendre à identifier leurs chants. Durée : environ 2 heures..

LOTO

« **Téoloto** » organisé par le club Écully Basket - TEO Basket. Ouvert à tous (achat des cartons de jeu à l'entrée).
Samedi 25 à 19h au gymnase François Cevet.

BEL EFFORT COLLECTIF...

FAIRE VIVRE LE SPORT AU FÉMININ

La Ville souhaite favoriser le sport pour tous et cette volonté se traduit notamment par un encouragement à la pratique sportive des filles. Dans les activités proposées pendant les vacances dans le cadre périscolaire, lors de la Journée Sport et Bien-être, la mixité est de mise. Les filles ont ainsi l'occasion de découvrir des sports vers lesquels elles n'iraient pas spontanément... Du côté des clubs, on multiplie également les initiatives pour créer des équipes féminines et développer la mixité. Voici quelques exemples...

QUAND LE RUGBY SE CONJUGUE AU FÉMININ



L'équipe senior engrange de bons résultats cette saison et vise la tête de sa poule.

« **I**l y a une volonté de l'ARCOL d'ancrer et de pérenniser le rugby féminin au sein du club en proposant aux joueuses de pratiquer le rugby auquel elles aspirent, de la pratique "loisir" jusqu'à la compétition » explique Éric Biard, président de l'ARCOL. Dès 2015, une équipe senior de rugby à 7 est créée, en entente avec le club de Tarare,

afin de disposer d'effectifs suffisants pour aller en compétition. Aujourd'hui, les féminines jouent en rugby à 10, grâce à 31 joueuses, dont 18 de l'Arcol. Pour leur entraîneur, François Pringault, « c'est un défi passionnant, on construit un collectif ensemble. Elles sont très travailleuses, elles apprennent vite, et cela donne des résultats. Pour cette année, nous avons l'objectif d'être en tête de notre poule ». Le club a également mené un important travail de recrutement auprès des 15-17 ans qui a permis de monter une équipe cette année, en entente avec le LOU.

« Nous essayons de fidéliser nos joueuses et d'augmenter l'effectif en axant notre projet sur le développement de la personne à travers le rugby, car ce sport est ouvert à tous les gabarits, il aide à travailler sur soi, à se contrôler, à se dépasser aussi » précise Philippe Guinot, leur entraîneur. Reste encore à développer le nombre de filles à l'école de rugby qui n'en compte qu'une dizaine, qui s'entraînent pour l'instant avec les garçons.

TENNIS DE TABLE : UNE ENTENTE COMME POINT DE DÉPART

« **C'**est une difficulté que nous partageons avec de nombreux clubs de tennis de table du Rhône, nous avons très peu de féminines dans nos rangs » regrette Christian Mélis, le président d'Écully tennis de table. Sur les 8 joueuses du club, deux étaient intéressées par la compétition. Difficile de faire une équipe dans ces conditions. Finalement la solution a été trouvée en janvier dernier, grâce à la création d'une entente avec le club des Monts-d'Or (Curis-au-Mont-d'Or).

Les entraînements restent dans les clubs respectifs, mais les joueuses s'associent pour les compétitions. « Nous sommes convaincus que cette entente sera un succès et qu'elle permettra d'amener au tennis de table un nombre grandissant de féminines » se félicite le président.



Alessandro Della Corte, président du club des Monts-d'Or et Christian Mélis pour celui d'Écully, encadrent une partie des joueuses de cette nouvelle entente.

LES FOOTBALLEUSES S'EMPARENT DU TERRAIN !

À l'A.S. Écully football, si l'on accueille depuis plus de 10 ans quelques filles qui s'entraînent avec les garçons, cela fait deux saisons que les dirigeants essaient de monter une équipe strictement féminine. « Depuis la rentrée, on a fait un état des lieux, mis en place un plan d'action pour augmenter les effectifs » précise Patrice Montagnon, en charge de l'encadrement des féminines. Si elles sont aujourd'hui une vingtaine sur 292 licenciés, à court terme le club souhaiterait avoir 3 équipes pour les filles de 9 à 15 ans, ce qui représenterait une cinquantaine de joueuses. Le club a prévu pour cela d'aller se faire connaître dans les écoles, collèges, et organisera prochainement des journées portes-ouvertes

pour faire découvrir les joies du ballon rond à ces demoiselles autour de 3 mots d'ordre : découverte, apprentissage, plaisir. **Rendez-vous est donné aux filles de 6 à 15 ans, le mercredi 24 avril, de 14h à 16h, et les 15 et 29 mai de 14h à 15h30 pour les moins de 11 ans et de 17h à 18h30 pour les 11-15 ans.** Le club organisera également son premier tournoi féminin U13 (11-12 ans) rassemblant une dizaine d'équipes, le 27 avril toute la journée. Venez soutenir l'équipe éculloise, c'est une autre bonne façon de découvrir le football féminin !



Venez découvrir le foot au féminin grâce à 3 journées portes ouvertes.

DES ÉVÉNEMENTS 100 % FÉMININ AU VOLLEY ET AU TENNIS



Rendez-vous le 16 juin pour le prochain tournoi de volley 100 % féminin organisé par Écully volley.

Dimanche 16 juin Écully volley organise la 5^e édition de son tournoi 100 % féminin. « Deux filles du club ont eu cette idée car ce type de tournoi dans un esprit loisirs, ouvert à toutes quelque soit son niveau, n'existait pas dans la Région » explique Nolwenn Feraud, en charge de l'organisation du tournoi cette année. « Il existe en effet beaucoup de tournois mixtes avec trois hommes et une femme le plus souvent, cela ne nous laisse pas beaucoup de place, alors on a créé ce tournoi

100 % féminin qui a un grand succès. J'invite tout le monde à participer, il y a une super ambiance ! ».

D'autres clubs ont adopté cette pratique, comme le tennis qui réserve une fois par trimestre ses courts à sa vingtaine d'adhérentes.

« Il y a de plus en plus de femmes qui participent à cette matinée sportive amicale qui se termine par un déjeuner partagé » se réjouit Marie-Andrée, organisatrice de l'événement.

« ESSENTIEL À MON ÉQUILIBRE »

Frédérique Fégé pratique le Taï jitsu (self-défense) depuis 13 ans à Écully Arts martiaux et est aujourd'hui ceinture noire 3^e dan. « C'est un sport complet qui me convient parfaitement, cela me permet de me défouler, tout en améliorant mon équilibre, mes qualités physiques. On y apprend à s'adapter à l'autre ». Frédérique apprécie aussi beaucoup la convivialité, la qualité des échanges au sein du club, « il y a un véritable partage des savoirs ». Le Taï jitsu est accessible à tous, hommes, femmes, quel que soit son gabarit, chacun progresse à son rythme, les coups ne sont pas portés. « C'est essentiel à mon équilibre et je le recommande à toutes et à tous » affirme Frédérique avec enthousiasme !



Frédérique (à gauche) s'entraîne aussi bien avec les femmes qu'avec les hommes, et apprécie le partage de savoir qui permet à tous de progresser.

QUAIS DU POLAR

15^e
ÉDITION 2019

MARS-AVRIL / ÉCULLY

**Centre Culturel
Médiathèque**

Café Philo - Lecture - Expositions - Cinéma - Enquêtes



Extralagence.com

CENTRE CULTUREL - 21 avenue Édouard Aynard
Tél. : 04 78 33 64 33 - centre.culturel@ville-ecully.fr



Ville
d'Écully